



## Nouveau Groupement d'achat électricité du SIEG du Puy-de-Dôme

### Années 2018 - 2021

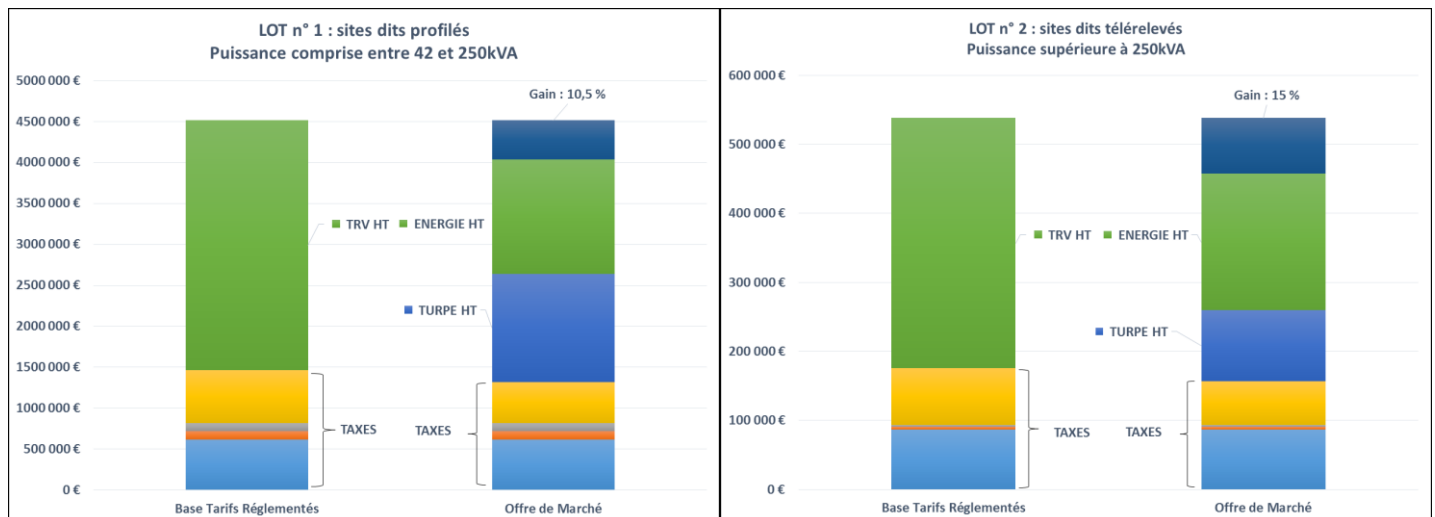
#### Préambule : Le groupement des années 2016 et 2017

Au terme de la procédure de consultation sous forme d'accord-cadre et de marchés subséquents alloti en 2 lots, la commission d'appels d'offres du SIEG du Puy-de-Dôme a attribué en cours d'année 2015, et pour les années de fourniture 2016 et 2017.

- Le lot n° 1, des sites de consommation, dits « profilés », dont les puissances sont généralement comprises entre 42 et 250 kVA, a été attribué à la société EDF ;
- Le lot n° 2, des sites de consommation, dits « télérelevés », dont les puissances sont généralement supérieures à 250 kVA, a été attribué à la société EDF.

Les membres de notre groupement bénéficient actuellement de prix fixes sur l'énergie pendant 2 ans, le coût du mécanisme de capacité est intégré en début d'année 2017 aux montants des factures.

Sur le lot n° 1, le gain moyen sur la facture TTC des sites de consommations s'établit à 10,5% ; sur le lot n° 2, il s'établit à 15%.



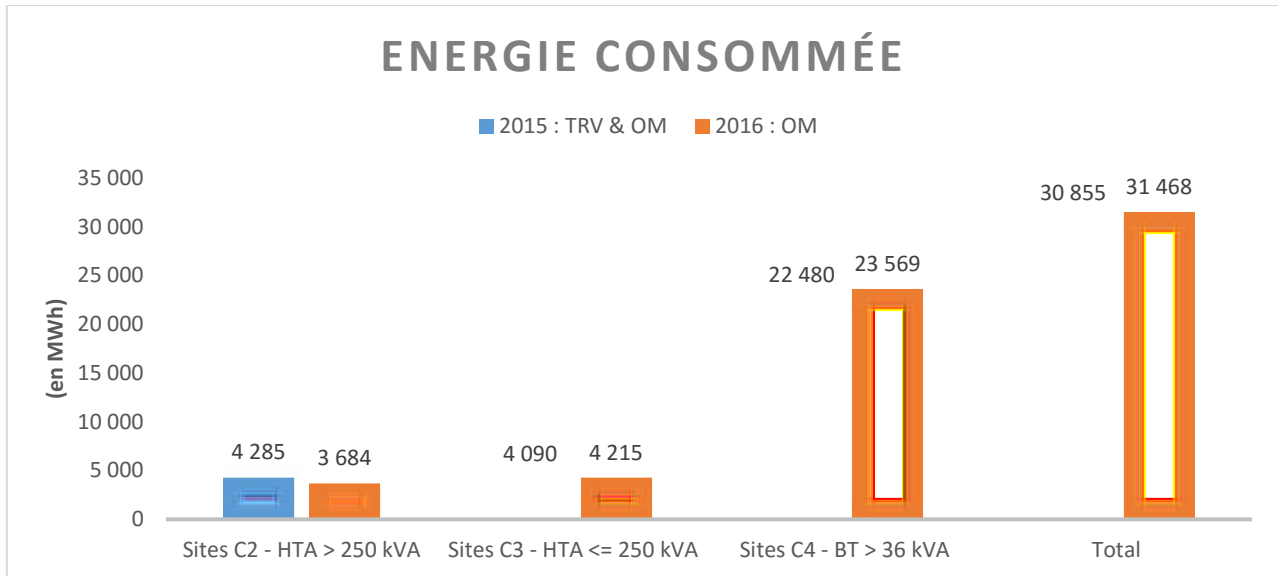
#### Quelques données chiffrées du groupement

172 membres sont représentés dans ce groupement avec 326 sites répertoriés :

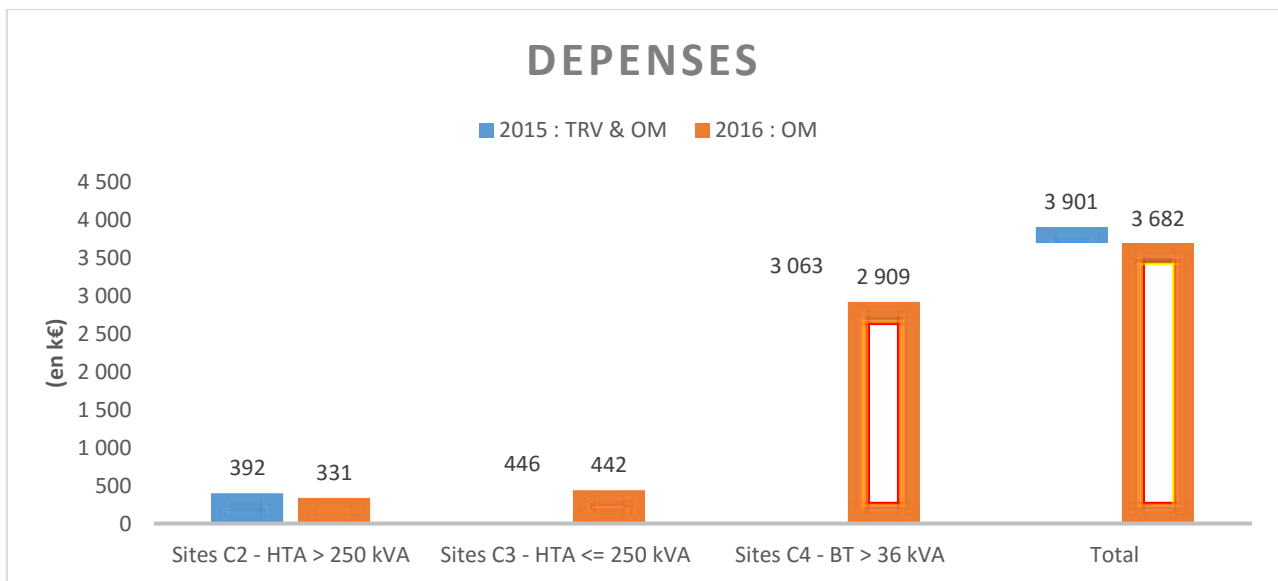
- 300 sites de type C4 sont raccordés en basse tension et représentent une consommation annuelle d'un peu plus de 23,5 GWh ;
- 21 sites de type C3 sont raccordés en moyenne tension « HTA » pour une puissance inférieure à 250 kVA et représentent une consommation annuelle de l'ordre de 4,2 GWh ;
- Enfin, 5 sites de type C2 sont raccordés en moyenne tension « HTA » pour une puissance supérieure à 250 kVA et représentent une consommation annuelle de l'ordre de 3,5 GWh.



### Consommations des sites du groupement



### Dépenses des sites du groupement



NB : TRV = tarifs réglementés de vente jusqu'au 31 décembre 2015  
 OM = Offres de marchés, obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016

### Modalités pour les membres actuels du groupement 2016-2017

Les membres du groupement actuel doivent nous faire parvenir **dès à présent** leur intérêt à participer à ce nouveau groupement de commandes d'achat en électricité, par l'envoi des pièces suivantes à l'adresse [achatelectricite@sieg63.com](mailto:achatelectricite@sieg63.com) :

- L'autorisation de communication de données dûment complétée à retourner sous **format PDF** ;
- La liste des futurs besoins connus à ce jour et à couvrir jusqu'en 2021 sous **format EXCEL**.

**La délibération ou la décision** de leur structure autorisant leur adhésion et **la page de signature de la convention constitutive** devront nous être envoyées **sous format PDF** et **par courrier pour le 7 avril 2017 au plus tard**.



## Modalités pour les nouveaux membres

Les structures qui souhaiteraient rejoindre le nouveau groupement de commandes d'achat en électricité sont invitées **dès à présent** à manifester leur intérêt à participer, par l'envoi des pièces suivantes à l'adresse [achatelectricite@sieg63.com](mailto:achatelectricite@sieg63.com) :

- La fiche de renseignements, à retourner sous **format EXCEL** ;
- La liste des PRM (Point Référence Mesure ou Réf. Acheminement Électricité : identifiant unique à 14 chiffres du point de comptage mentionné sur la facture d'électricité), à retourner sous **format EXCEL** ;
- La liste des futurs besoins connus à ce jour et à couvrir jusqu'en 2021 **sous format EXCEL** ;
- L'autorisation de communication de données dûment complétée à retourner sous **format PDF** ;
- La copie de la dernière facture de chaque PRM, à retourner sous **format PDF**.

**La délibération ou la décision** de leur structure autorisant leur adhésion et **la page de signature de la convention constitutive** devront nous être envoyées **sous format PDF** et **par courrier pour le 7 avril 2017 au plus tard**.

## Calendrier prévisionnel

# Calendrier prévisionnel simplifié Achat groupé d'électricité 2018-2021

ACTIVITÉ	A PARTIR DU	DATE LIMITE
Information de l'intention de constitution du groupement d'achat d'électricité par le SIEG63	9-févr.-17	20-févr.-17
Traitement technico-administratif des retours des collectivités adhérentes ayant l'intention d'adhérer au groupement	20-févr.-17	7-avr.-17
Rédaction du règlement du groupement	9-févr.-17	20-févr.-17
Validation par le bureau et l'AG du SIEG du règlement de groupement & du calendrier prévisionnel	6-mars-17	25-mars-17
Signature de la convention de groupement	24-avr.-17	9-mai-17
Rédaction des pièces de marché et lancement de la procédure appel d'offres ouvert de type accprd-cadre multi-attributaire	7-avr.-17	15-mai-17
Analyse et attribution des accords-cadre	26-juin-17	4-août-17
Lancement des marchés subséquents, <u>selon les cours du marché de l'énergie</u>	début septembre	-

## L'Équipe du SIEG du Puy-de-Dôme

### *Cellule technique et marchés publics*

Christophe Jarleton - 04 73 34 24 10 - [achatelectricite@sieg63.com](mailto:achatelectricite@sieg63.com)

Sébastien Picot - 04 73 34 24 10 - [achatelectricite@sieg63.com](mailto:achatelectricite@sieg63.com)

### *Cellule administrative et secrétariat*

Valérie Berthelot - 04 73 34 24 10 - [achatelectricite@sieg63.com](mailto:achatelectricite@sieg63.com)